**RCF Emission Consom’acteurs**

**Séance d’enregistrement 22 janvier 2024 à 9 h**

**sur la thématique « *Le tri des plastiques »***

**Daniel Joly, Référent environnement**

**et bénévole à l’UFC-Que choisir Doubs-T.Belfort**

**Quand le plastique devient déchet**

Contrairement aux matériaux tels que le bois, le métal ou le verre, le plastique n’est pas destiné à durer. Les objets en plastique sont jetés après avoir été utilisés quelques minutes ou quelques jours. Sur les 460 millions de tonnes produites en 2022, 360 millions de tonnes n'est utilisé qu'une fois avant d'être un déchet. Depuis l’an 2000, la production annuelle de déchets plastiques dans le monde a doublé.

Au niveau mondial, moins de 10 % des déchets plastiques sont recyclés. Le reste est incinéré, mis en décharge ou abandonné dans des décharges sauvages, brûlés à ciel ouvert ou rejetés dans les milieux terrestres ou aquatiques, en particulier dans les pays pauvres.

**Le recyclage du plastique**

En France, entre 3 et 4 millions de tonnes de déchets plastiques sont jetés chaque année, ce qui représente environ 60 kg par personne. Selon les données de l’ADEME, moins de 30 % des déchets plastiques jetés sont recyclés en France contre le double en Allemagne. Mais, au niveau mondial, seulement 15 % des déchets plastiques sont collectés pour être recyclés.

Tous les plastiques ne sont pas recyclables, loin s’en faut. Ce sont les polyéthylènes et les polypropylènes qui se recyclent le plus facilement. Si vous triez vos déchets et les jetez dans le bac jaune, il y a de grandes chances que les bouteilles (d’eau et d’huile alimentaire, les pots de yaourt à boire) et les flacons (lessive, shampoing, sauce) soient recyclés.

Tous les autres déchets en plastique sont difficiles, voire impossibles à traiter. Il en va ainsi des emballages, des films et des sacs, et également des jouets et de la vaisselle en plastique dur. Mais, avant de jouir d’une seconde vie, les plastiques jetés suivent un long cheminement.

**Le processus de tri**

Partout en France et dans la plupart des pays industrialisés, la population est appelée à trier ses déchets. Dans la plupart des agglomérations, les plastiques usagés, ainsi que les papiers et les boîtes de conserve, rejoignent les bacs jaunes. Selon la vitesse de remplissage de ces dernières, un camion de collecte passe une ou deux fois par mois pour les vider et les emmener au centre de tri. Là, les plastiques sont séparés des autres matières et regroupés par type.

Les plastiques recyclables (le polypropylène, le PET, le Polychlorure de vinyle) sont acheminés vers des usines de recyclage où ils sont lavés, débarrassés des impuretés, papiers ou aluminium, puis déchiquetés et broyés. Ils sont à nouveau triés par densité dans un bac d’eau géant. Ils sont enfin séchés pour devenir une matière première qui sera revendue aux industriels de la plasturgie sous forme facilement mobilisable : granulés, paillettes, poudre. Ces plastiques de seconde génération sont utilisés pour fabriquer des vêtements, des éléments de jardin. Cette évolution vertueuse du recyclage des plastiques devrait se poursuivre. L’objectif ambitieux de recycler 100% du plastique d’ici à 2025 que la France s’était assignée ne sera pas tenu. Mais il montre que les pouvoirs publics sont conscients des enjeux que représente la production exponentielle des plastiques.

Cependant, tous les plastiques ne sont pas recyclables en raison de leur composition chimique, pour des raisons techniques ou parce que les techniques ne sont pas encore au point ou exigent une trop importante dépense énergétique. Les objets trop petits ou légers contiennent trop peu de matière pour que leur recyclage soit rentable. L’industrie du recyclage est une activité qui, comme presque toutes les autres, est contrainte par des considérations économiques.

Puisque le taux de recyclage des déchets plastiques atteint seulement 26 %, la question se pose de savoir ce que deviennent les plastiques qui ne le sont pas. De fait, 43% servent à la valorisation énergétique en étant incinérés et 32% terminent enfouis dans des décharges ou jetés dans la nature. Ce fléau sera l’objet de ma prochaine chronique.